

**Arrêté du 1^{er} mars 2021 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif inter régional de la cour
d'appel de Bordeaux**

NOR : JUSB2106866A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des
organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des
services administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Madame Sylvie CADON (JACOLOT), directrice fonctionnelle des services de greffe, est, à compter du 1^{er} mars 2021, nommée à titre exceptionnel, pour une durée de 6 mois, régisseuse intérimaire au service administratif inter régional de la cour d'appel de Bordeaux.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bordeaux, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 1^{er} mars 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

